

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 2 OCTOBRE 2023

Objet :

Achat Parcelle
D n° 720 « Le Gouldeau »
D n° 885 « Le Canton »
D n° 1053 « Le Canton »
Consorts DURAND-BLANQUIER

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, René COUSIN, Marie CHOLLET, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Julien PUJOL, Ludvine ALBERT, Laurent FUSTER.

Procurations : M. Jean-Philippe GARCIA à M. Yann RAMIREZ, Mme Laure GIMENO à M. Claude VIDAL, M. Julien RIBES à M. Jean-François GUIBBERT, M. Olivier MONROS à Mme Géraldine ESCANDE.

Absents Excusés : Mme Solène PELLE, M. Didier MONTIER.

Secrétaire de séance : M. Yann RAMIREZ.

Début de séance : 18H30

N° : D-2023-10-02-07

Monsieur le Maire informe le conseil de l'opportunité d'acquérir les parcelles cadastrées section D n° 720 « Le Gouldeau » de 1370 ca, D n° 885 « Le Canton » de 540 ca et D n° 1053 « Le Canton » de 720 ca appartenant aux consorts DURAND-BLANQUIER.

Le prix de ces parcelles est de 1.00 € symbolique.

Il demande au conseil de bien vouloir se prononcer.

LE CONSEIL

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

A l'unanimité des présents + 4 procurations,

Approuve l'acquisition des parcelles D n°720 – 885 - 1053 appartenant aux consorts DURAND-BLANQUIER au prix d'un euro symbolique.

Cette affaire sera confiée à Maître FRUTOSO, Notaire à Colombiers qui rédigera l'acte afférent à cette acquisition.

Tous les frais liés à cette affaire seront à charge communale.

Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document technique, administratif ou financier nécessaire à la réalisation de cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le

09 OCT. 2023

ID : 034-213401359-20231002-D2023_10_02_007-DE

Le Secrétaire,

Le Maire,

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le -6 OCT. 2023
Et publication ou notification
Du -9 OCT. 2023
Le Maire

Yann RAMIREZ



Jean-François GUIBBERT

